

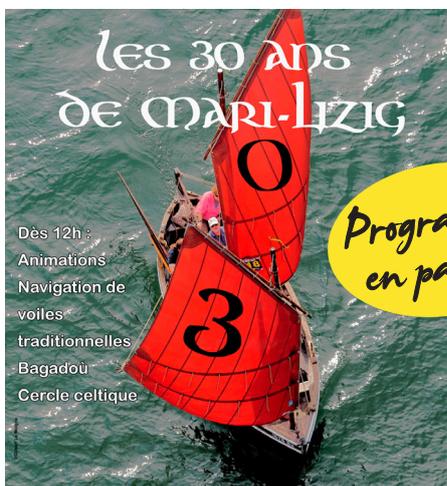
# Le Relecq



N°437 - Vendredi 13 juillet 2018

[www.mairie-relecq-kerhuon.fr](http://www.mairie-relecq-kerhuon.fr)

Samedi 14 juillet dès 12h  
Plage de Camfroust



Dimanche 15 Juillet dès 16h - Astrolabe

Retransmission sur grand écran



Le Relecq Kerhuon

## Feu d'artifice & DANCE FLOOR GÉANT

Samedi 14 juillet 2018  
23h15 - 1h30  
Stade Gérard Garnier et parvis de l'Astrolabe

Bénéfices de la buvette reversés au Secours Populaire et au Secours Catholique



# Les 2018 Pique-Niques Kerhorres

**LE PIQUE-NIQUE DE L'INATTENDU**  
**MARDI 24 JUILLET**  
**Chapelle Ste Barbe,**  
**22 rue Ernest Renan**

*Gratuit, apportez votre pique-nique !*

**Médecin de garde** : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

**Infirmier(e)s** : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

**Pharmacie de garde** : lundi matin :

MARTIN, 8 rue Brizeux - 02.98.28.14.32

Nuit et jours fériés : composer le 3237

**Dépannage ERDF - Electricité** : 09.726.750.29

**Dépannage GRDF - Gaz** : 0 800 47 33 33

**Éclairage public** : service technique - 02.98.28.61.46

le week-end, élu de service.

**EAU DU PONANT**, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE** place de la Résistance :

**Traditionnel et Bio**, le vendredi de 16h à 20h

**Traditionnel** : le samedi matin

Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ÉTAT CIVIL - POPULATION

**MARIAGES** : Hélène ROEHRIG et Jérôme BLANDIN, 2 impasse Jemmapes.

Elisabeth PELEAU et Lionel LE NORMAND, 27 rue Frédéric Joliot Curie.

### PROLONGATION DE LA DUREE DE VALIDITE DES CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014 la durée de validité est de 15 ans pour les cartes nationales d'identité. Pour les titres délivrés entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date de validité inscrite n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans, ce sera automatique. NB : Elle reste de 10 ans pour les cartes délivrées aux mineurs. Ce décalage est source de difficultés pour les usagers titulaires de ces titres qui souhaitent se rendre à l'étranger, et ce en dépit des campagnes d'information menées auprès des Etats concernés et des compagnies aériennes. Afin d'y remédier, le ministère de l'intérieur vient de décider d'autoriser le renouvellement des cartes facialement périmées avant leur date d'échéance légale. Cet assouplissement s'accompagne de deux conditions cumulatives :

- l'utilisateur ne doit pas être titulaire d'un passeport valide;
- il doit apporter la preuve d'un voyage dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.

### VIE ÉCONOMIQUE - EMPLOI

#### SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44

**ATELIER INDIVIDUEL** : Créer et mettre en ligne son CV sur le site de Pôle Emploi, créer un abonnement aux offres d'emploi, découverte de la plateforme « emploi store ». Ouvert à tous – sur rendez-vous les mardis après-midis.

Le Service Emploi sera fermé du lundi 30 juillet au 24 août inclus.

L'accès à la consultation des offres sur internet reste ouvert.

### VIE SCOLAIRE

**ÉCOLE ACHILLE GRANDEAU** : La directrice tiendra une permanence pour les inscriptions le mercredi 29 et le jeudi 30 août de 10h30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourglerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

#### GRUPE SCOLAIRE JULES FERRY

**PERMANENCES DE RENTRÉE** : La directrice se tient à votre disposition le jeudi 30 août de 16h à 18h et le vendredi 31 août de 17h à 18h30 pour l'accueil des nouveaux inscrits. Contact : 02 98 28 08 96.

Rentrée le 3 septembre à 8h45.

### ARRÊTÉS

**FEU D'ARTIFICE** : Samedi 14 juillet la circulation de tous les véhicules, sauf PMR, organisateurs et riverains munis d'un badge, sera interdite de 22h à minuit rues de Kerzincuff et Jean Zay.

Le stationnement de tous les véhicules, sauf véhicules villes et partenaires organisateurs, sera interdit de 19h à minuit sur le parking de l'Astrolabe côté rue Jean Zay, de 22h à 1h30 rue Jean Zay côté numéros impairs et de 22h à 1h30 rue de Kerzincuff.

Les places de parking au droit du gymnase Yves Bourhis rue Jean Zay seront réservées aux PMR.

#### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

sur la commune : jusqu'au 31 décembre 2018 la circulation et le stationnement pourront être adaptés selon l'avancée des travaux par rétrécissement local de chaussée dûment signalé et zone de travaux protégée conformément à la législation en vigueur.

### SOLIDARITÉ

**PLAN CANICULE 2018** : Les personnes âgées et handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place à cet effet par le CCAS. Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. CCAS : 02.98.28.44.96.

**EMMAÜS** : Braderie mensuelle le lundi 16 juillet de 14h à 17h30, 5 rue Abbé Pierre. Braderie sur cour proposant : meubles, outillage, livres, bibelots, vêtements à 1 euro, CD, tableaux, luminaires etc.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour des courts trajets écologiques et sportifs, la ville met à votre disposition des vélos électriques en location.

Renseignements en Mairie  
02 98 28 14 18.

### VIE RELIGIEUSE

#### MESSES DU WEEK-END :

Samedi 14 juillet : 18h30 à la chapelle Sainte-Barbe.

Dimanche 15 juillet : 10h30 à Guipavas, Gouesnou et Plougastel.

## VIE DE LA CITÉ

**HORAIRE D'ÉTÉ** : Les services administratifs sont soumis au régime estival jusqu'au vendredi 24 août inclus : tous les services seront ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

CD

**PERMANENCES D'ÉTAT-CIVIL** : Elles seront supprimées les samedis matin des 14- 21 et 28 juillet et des 4- 11- 18 et 25 août.

**URBANISME** : Le service est ouvert aux jours et heures habituels, pensez tout de même à prendre rendez-vous les mardi et jeudi après midi. Prise de rendez-vous au 02 98 28 61 43.

**DESTOK - LE GRAND DEBALLAGE DE RENTREE** - Dimanche 2 septembre. De 10h à 18h Venelle de Camfrout : Du changement est annoncé pour le DestoK cette année : «Adios» le vide-greniers printanier, «Buongiorno» le déballage de rentrée !

Le boulevard Clemenceau deviendra en partie piéton afin d'étendre la fête jusqu'à l'Elorn. Près de 150 déballeurs sont attendus.

Réservez votre emplacement par mail : [contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr) «L'objet que vous n'aimez plus est à coup sûr le trésor d'un autre».

Paëlla géante proposée par l'association « Les amis du bateau Kerhorre » et servie par les équipiers de la Mari Lizig, dès 12h. Ce dimanche après-midi sera aussi musical avec plusieurs concerts en plein air, à la veille de la rentrée.

**MUTUELLE COMMUNALE** : Le dispositif est en place. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous en Mairie.

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Patrick ROBERT, 92 B rue de Kerscao, remplacement de fenêtres bois non isolantes à l'identique par fenêtres isolantes

Cécile ANDRO, 28 rue du Costour, agrandissement de 2 velux

Véronique PIPON, 73 rue Vincent Jézéquel, remplacement de la clôture et du portail

Julien CARIOU, 26 rue Louis Loucheur, remplacement des fenêtres

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

MAIRIE DE LE RELECQ-KERHUON, Rue Vincent Jézéquel, construction d'un local de vie en remplacement du bâtiment modulaire existant.

Alexandre BOSCHAT, 126 boulevard Gambetta, ajout de 2 fenêtres et d'une fenêtre de toit, démolition partielle de la clôture, construction d'un abri de jardin, traitement de l'ensemble de l'auvent.

## PHOTO DE LA SEMAINE

**RETRANSMISSION DE LA COUPE DU MONDE À L'ASTROLABE** : La joie des supporters après la qualification de l'équipe de France pour la finale.



Pour nous envoyer vos photos : en format jpeg ou tiff à l'adresse [info@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:info@mairie-relecq-kerhuon.fr) avant le lundi 12h.

## PERMANENCES

**CLCV** : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

**RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM)** - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

**ARCHIPEL AIDE À DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CDAS)** 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales, Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés.

**ESPACE JEUNES KERGARET** - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

**SERVICE EMPLOI** - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

**MÉDIATHÈQUE François Mitterrand**

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

### Horaires d'été

du 10 juillet au 1er septembre :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 10h - 13h

## POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

# VIE ASSOCIATIVE

## FORUM DES ASSOCIATIONS :

Le forum des associations se déroulera le samedi 1er septembre 2018 à l'Astrolabe et au CSC Jacolot.

Les inscriptions doivent parvenir à l'Office des Sports pour le lundi 16 juillet, délai de rigueur. Les associations n'ayant pas reçu le bulletin d'inscription sont invitées à se présenter en Mairie au Secrétariat Général.



## SPORT ET LOISIRS



Sport et loisirs 2018 / 2019  
La plaquette présentant les activités sportives et loisirs des associations de la commune est disponible en mairie.

## RENDEZ-VOUS SPORTIFS

**CYCLISME GCK** : Dimanche 15 : Groupe 1 : N°126, 96km - Groupe 2 : N°111, 88km - Groupe 3 : N°62, 75km. Départ à 8h15

**CENTRE NAUTIQUE** : Stages d'été tout public à partir de 5 ans : en demi-journée ou en journée complète du lundi au vendredi, chaque semaine jusqu'au 31 août  
Voile et cirque, voile et arts plastiques/design, voile et football.  
Point location : kayak, paddle, catamaran sur réservation.  
Pour tout renseignement : 02.98.28.02.64 ou [cn.relecqkerhuon@gmail.com](mailto:cn.relecqkerhuon@gmail.com)

## KOALA

Découverte  
de la course à pied  
tout l'été

Mardi et jeudi à 18h30  
Stade Gérard Garnier



**30 ANS DE MARI-LIZIG** - Programme de la journée : accueil des équipages dès 12h à la Cale ; évolution des chaloupes et coquillers sur l'Elorn à partir de 14h, échouage des bateaux dans l'anse de Camfrout dès 17h. À terre, musique bretonne et danses traditionnelles avec Bagadoù et le Cercle Celtique du Relecq-Kerhuon, théâtre marin vers 17h et vers 18h30 avec la troupe théâtrale du bateau la Marie-Claudine de Plougastel. Rendez-vous le 14 juillet.



## Sortie avec le centre Jacolot : Aquashow à Audierne

Départ 10h00 (1h30 de trajet)  
retour à 18h00  
Pique-nique (1h),  
Visite de l'aquarium (2h),  
dont un petit film (10mn) & Spectacle  
d'oiseaux à 15h15 (45mn)  
Goûter et départ.

Contact Centre Jacolot  
Tél : 02.98.28.05.49  
Mail : [acceuil.jacolot@gmail.com](mailto:acceuil.jacolot@gmail.com)

# ENVIRONNEMENT



Des déversements de peinture ont été constatés dans les avaloirs sur la commune. POURQUOI NE FAUT-IL PAS TOUT METTRE AU TOUT-À-L'ÉGOUT ?

1) Parce que cela peut bloquer les pompes  
Les pompes acheminant les effluents peuvent être abîmées par certains débris non solubles ou non rapidement biodégradables tels que des lingettes, des serviettes hygiéniques, des cotons tiges, du tissu, etc...)

2) Parce que cela obstrue les tuyaux : Un comportement courant dans la rue consiste à considérer les bouches d'égout ou les avaloirs comme des poubelles. Ces déchets seront soit entraînés jusqu'à la station d'épuration, soit rejetés directement à la rivière. Et l'accumulation de déchets peut finir par boucher des conduites d'évacuation.

3) Parce que certains déchets réduisent l'efficacité des stations d'épuration : Le fait de jeter des composés toxiques dans le réseau des eaux usées ou pluviales (peinture, diluants, pesticides...) peut entraîner une hécatombe dans les micro-organismes employés pour dégrader les déchets organiques, ce qui réduit alors l'efficacité de traitement de la station.

4) Parce que cela menace la santé des employés des stations : Chaque fois que vous jetez un fond de diluant dans votre lavabo, demandez-vous si vous aimeriez travailler dans une pièce dans laquelle vous auriez déversé ce produit !

5) Parce que cela coûte cher : Lorsqu'une conduite est obstruée ou qu'une pompe tombe en panne, le tarif des interventions se répercute sur les collectivités.

6) Parce que cela pollue : Lorsque survient un épisode de pluie important, il arrive qu'une partie du contenu des canalisations soit évacué dans la nature par l'intermédiaire de déversoirs d'orage. De plus, les produits toxiques introduits ne sont pas éliminés par les traitements des stations.

LES DECHETS MÉNAGERS DOIVENT ÊTRE MIS A LA RÉPURATION ET LES PRODUITS TOXIQUES TELS QUE LA PEINTURE EN DECHETTERIE.